



Équipe des Jeux du Canada

CRITÈRES DE SÉLECTION (JEUX DU CANADA 2015)

Prémisse : L'intérêt du Québec est d'envoyer ses meilleurs athlètes de moins de 23 ans aux Jeux du Canada. Les candidats sélectionnés pour ce voyage seront choisis selon les critères suivants, mais aussi selon leur disponibilité et intérêt à y participer.

Règles générales :

- 1- Il est attendu que les athlètes sélectionnés pour ce voyage y participent pour toute la durée prévue. Dans de rares cas à évaluer par le personnel d'entraîneurs et la direction générale, des athlètes pourraient participer à une partie du voyage seulement.
- 2- Un athlète sélectionné pour ce voyage qui connaîtrait des problèmes de santé suffisamment sérieux avant le voyage pour compromettre ses résultats et ceux de l'Équipe pourrait être remplacé selon la recommandation du personnel d'entraîneurs; l'athlète remplaçant serait sélectionné selon la recommandation des entraîneurs et de la direction générale ou selon les critères en vigueur lorsque c'est le cas.
- 3- Tout athlète sélectionné pour ce voyage qui contrevient aux règlements d'Équipe ou aux règlements en vigueur aux Jeux du Canada sera exclu du voyage et retourné chez lui en moins de 24 heures à ses frais.

NOTE:

Les critères de sélection édictés dans ce document ont été élaborés en fonction de l'information disponible sur les devis techniques des Jeux du Canada, sur le calendrier de compétitions et le système de points canadiens au moment de la publication de la présente version. Advenant toutes modifications à ces prémisses au cours des semaines à venir, des ajustements pourraient être apportés aux présents critères pour prendre en compte ces changements ou certaines précisions pourraient être apportées.

Jeux du Canada, Prince George, C-B,

HORAIRE VOYAGE : 21 février au 2 mars 2015

POSTES OUVERTS : **Skieur valide**
5 hommes et 5 femmes de moins de 23 ans.

Paranordique

4 athlètes dont deux hommes et deux femmes.

Les athlètes paranordiques doivent être nés en 1980 ou après ou être au stade « s'entraîner à la compétition ». Une demande de dérogation sera soumise pour les athlètes qui sont nés avant 1980.

ÉPREUVES :

Skieur valide

- 7.5/10 km style classique départ par intervalle
- Sprint style classique
- 10/15 km style libre départ de masse
- Relais 4 x 3.75/5 (2x style classique + 2x style libre)

Paranordique

Assis

- 2,5km (départ individuel)
- 5 km (départ de masse)
- Sprint

Debout

- 2,5km style libre (départ individuel)
- 5 km classique (départ de masse)
- Sprint style libre

COURSES DE SÉLECTION

Skieur valide

Haywood NorAm Rossland (CB)
13-14 décembre 2014

Haywood NorAm Whistler (CB)
21-22 décembre 2014

Sélections Championnats Mondiaux Jr/U23 Duntroon (ON)
8-11 janvier 2015

Paranordique

Mont Sainte Anne (QC)
17-18 janvier 2015

CRITÈRES :

A) Identification préliminaire:

1. Un minimum de huit (8) athlètes masculins et huit (8) athlètes féminins et jusqu'à un maximum de quatorze (14) de chaque sexe seront identifié(e)s pour un support financier pour assister aux courses de sélection qui auront lieu à Rosslund et Whistler en Colombie Britannique durant le mois de décembre 2014.
2. L'identification se fera selon la liste des points canadiens (LCP) **ÉLITE** (avril 2014). Les compétitions qui serviront de sélection seront les courses désignées par Ski de fond Canada pour la sélection de l'Équipe Nationale 2014-2015. Le pointage d'identification cumulé correspond au calcul suivant: 70% de la liste de sélection Distance + 30% de la liste de sélection Sprint.
3. Le seuil d'identification sera 80 pts chez les femmes et 87 pts chez les hommes.
4. Advenant que le nombre minimal (8) d'athlètes n'est pas atteint selon les critères 1 - 3, les postes ouverts seront comblés en ordre décroissant de la liste des points et ce jusqu'à huit (8) athlètes.
5. Seuls les athlètes qui participeront aux courses de sélection et qui seront intéressés et disponibles à participer aux Jeux du Canada recevront un montant d'argent pré déterminé selon les budgets et distribué suite aux nominations sur l'équipe.
 - a. Les athlètes sélectionné(e)s doivent accepter leur nomination pour recevoir le support financier offert.
 - b. Les athlètes qui sont sur la liste d'identification préliminaire et qui ne sont pas nommé(e)s sur l'équipe auront droit au support financier offert suite à leur participation aux sélections finales.

B) Sélection finale (pour les Jeux du Canada 2015)

Les sélections s'effectueront immédiatement après les courses de Sélections des Championnats Mondiaux Jr/U23 à Duntroon (ON)

Les sélections s'effectueront par les membres du comité technique de Ski de fond Québec.

*(les membres du comité qui sont parent d'athlète impliqué comme candidat(e) aux sélections seront écartés du processus.)

Les justifications des sélections seront publiées en même temps que la liste des athlètes.

1. Le meilleur Québécois et la meilleure Québécoise (1 femme, 1 homme) selon les points canadiens attribués pour l'épreuve de la course de distance style classique à Rossland (10/15 km).
2. Le meilleur Québécois et la meilleure Québécoise (1 femme, 1 homme) selon les points canadiens attribués lors de la course de distance style libre des événements suivants:
 - a. Femmes: à Whistler (5 km). Cette course est choisie car elle offre une distance commune pour les catégories Sénior et Junior femmes, permettant une sélection basée sur le plus grand bassin d'athlètes féminines québécoises.
 - i. Advenant l'annulation ou changement d'une distance commune (Sénior/Junior femmes) de la course à Whistler, la course de distance style libre à Duntroon (10 km) sera utilisée.
 - b. Hommes: à Duntroon (15 km).
 - i. Cette course est choisie car il n'y a pas de courses de distance communes pour les Séniors et Juniors hommes parmi les événements disponibles pour les sélections des Jeux du Canada.
 - ii. La course distance à Whistler (30 km) est perçue comme étant trop longue pour offrir l'opportunité aux athlètes de catégorie Junior de se surclasser si désiré.
 - c. Advenant qu'un(e) athlète est déjà sélectionné(e) à l'équipe suite au critère 1, le/la prochain(e) athlète Québécois(e) dans le classement de l'épreuve sera choisi(e) selon les points canadiens attribués pour cette course.
3. Le meilleur Québécois et la meilleure Québécoise (1 femme, 1 homme) selon le résultat cumulatif en points canadiens lors des qualifications des deux courses sprint style classique qui auront lieu à Whistler et Duntroon.
 - a. Advenant qu'un(e) athlète est déjà sélectionné(e) à l'équipe suite aux critères 1 et 2, le/la prochain(e) athlète Québécois(e) dans le classement cumulatif des épreuves sera choisi(e) selon les points canadiens attribués pour ces courses.
4. Deux sélections discrétionnaires (2 femmes, 2 hommes) seront recommandées par le comité technique SFQ suite aux courses des Sélections des Championnats Mondiaux Jr/U23 à Duntroon.

- a. Le processus de sélection des choix discrétionnaire prendra en considération:
 - i. Le pointage cumulatif des trois courses à Duntroon
 - ii. Les classements des courses à Rossland et Whistler
 - iii. Les écarts de temps entre les athlètes dans les classements finaux pour chaque course
 - b. Le processus de choix discrétionnaire s'applique aussi aux athlètes absents aux courses de Rossland et Whistler
 - c. Le comité prendra en considération la force globale de l'équipe en considérant les opportunités de remporter des médailles lors des Jeux du Canada.
5. Advenant qu'un(e) athlète refuse sa sélection à l'équipe, le/la prochain(e) athlète Québécois(e) dans le classement de l'épreuve sera choisi(e) selon les points canadiens attribués pour cette course.
- a. Les sélections seront effectuées en ordre de priorité descendant du critère 1 à 4.

C) Préparation spécifique paranordique

1. Camp de développement paranordique
Lieu: Canmore, Alberta
Dates: le 20 au 23 novembre, 2014
Les athlètes ayant besoin d'être classifiés pour les Jeux du Canada pourront l'être durant ce camp seulement.
2. Les participants au camp recevront un montant d'argent à être déterminé selon les budgets.

D) Sélection finale paranordique (pour les Jeux du Canada 2015)

1. Les gagnants au cumulatif des deux (2) épreuves de chaque catégorie (assis et debout chez les hommes et les femmes) lors de la Coupe Québec à Mont Sainte Anne du 17 au 18 janvier 2015. Les résultats retenus seront calculés en pourcentage de temps de course par rapport aux gagnants dans chaque catégorie et chaque course **(100% aux premiers Québécois de chaque catégorie)**
2. Dans le cas où les postes ne sont pas tous comblés par le critère ci-dessus (qu'il n'y a pas de participant dans une catégorie) la sélection se fera en descendant la liste de points cumulatifs des résultats par catégorie.